

Le service de santé au travail est là pour vous accompagner

Une visite médicale vous est proposée. Rencontrer le médecin du travail vous permettra de :

- Faire un point sur votre santé.
- Évoquer d'éventuelles difficultés rencontrées lors de vos études ou vos stages.
- Faire le point sur vos vaccinations, les mettre à jour si nécessaire, réaliser un bilan sanguin si besoin, etc.


Pour qui ?

Tous les internes.

Quand consulter ?

- A votre arrivée au GHSC.
- A la demande, si soucis de santé ou difficultés particulières sur le lieu de stage.

Comment prendre rendez-vous ?

 de l'extérieur : 03.61.76.78.23 ou en interne au poste : 78.23

 secrétariat : christelle.richard@ghsc.fr

- Directement au sein du service de Santé au travail situé au rez- de chaussée du bâtiment la Source.

Le jour de votre rendez-vous en médecine du travail, merci de prévoir de faire une entrée administrative au guichet des entrées situé dans le hall de l'hôpital afin de venir avec des étiquettes qui seront nécessaires pour les prélèvements sanguins.